



**EXPOSITION
DOSSIER D'ITINERANCE**

JUILLET 2017

CAUC
HAUTE-SAVOIE

Exposition produite par l'URCAUE Auvergne — Rhône-Alpes,
en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne
et avec le soutien de la Région et la DRAC Auvergne — Rhône-Alpes.

Textes : Dominique Amouroux – Photos : Romain Bianchi – Création graphique : le 188



archi
20
21

intervenir sur
l'architecture
du XX^e

Cette exposition présente une sélection de vingt-quatre interventions effectuées au XXI^e siècle sur des édifices construits au cours du XX^e siècle, grands ou petits, connus ou anonymes, urbains ou ruraux, signés par d'illustres architectes ou par de simples praticiens locaux mais tous porteurs d'une dimension particulière de la pensée et de la création du siècle dernier.

La décision de démolir, de préserver, de transformer, d'affecter à un autre usage, voire de transporter un édifice, est parfois difficile à prendre pour nombre d'acteurs de l'évolution urbaine. Au manque de recul historique s'ajoute la profusion d'objets disparates au premier regard : le XX^e siècle a construit plus de bâtiments que tous les autres réunis et multiplié les courants esthétiques.

À partir de quels critères réfléchir et lesquels privilégier ? La vox populi, peu avertie de l'histoire des formes du siècle dernier ? La valeur du foncier, libéré par une démolition ? L'adaptabilité de la construction existante au programme susceptible de l'investir ? La notoriété de son concepteur, de son ingénieur, de son constructeur ? L'histoire d'une typologie, ou celle des techniques de construction ? Le témoignage d'un moment de la Pensée ? La communication de la Ville, de l'institution, de l'entreprise ?

Il est donc inévitable que des réponses différentes soient observées. Mise en relation avec l'édifice existant, chaque opération présentée ici est exemplaire en termes de processus de prise de décision et de modalités d'intervention.

L'EXPOSITION

« Archi 20-21 : intervenir sur l'architecture du XX^e » est un projet de l'Union Régionale Auvergne Rhône-Alpes des CAUE (URCAUE). Le point de départ de la réflexion est le « Guide Rhône-Alpes de l'architecture du XX^e » édité en 1982 par l'historien Bernard Marrey. En 2005, une première exposition itinérante "Architecture du XX^e en Rhône-Alpes" proposait un classement par typologies de bâtiment.

Afin d'aller au-delà de la recherche d'inventaire, ce travail de connaissance et de valorisation des réalisations architecturales du XX^e siècle s'est poursuivi en 2014 avec la conception d'un site internet questionnant les interventions au XXI^e siècle sur les édifices du XX^e siècle. Cet observatoire a dégagé 8 postures qui répondent à ces questions : démolir, laisser en l'état, entretenir, rénover, agrandir, reconvertir, restituer ou déplacer.

En 2017, cet observatoire s'accompagne d'une exposition itinérante qui rassemble 24 fiches monographiques (2 par département) présentant photographies et textes synthétiques pour comprendre les enjeux du patrimoine architectural du XX^e.

Agrandir : L'extension répond à un besoin de mètres carrés supplémentaires résultant du développement d'une activité ou du désir d'en associer de nouvelles à celle(s) existante(s).

Démolir : Si nombre de destructions sont légitimes, certaines font disparaître des édifices témoignant d'un courant social, de la pratique d'un maître d'ouvrage, de l'apparition ou de l'évolution d'un type d'édifice, de l'œuvre d'un créateur, de la mise en œuvre d'une technique...

Déplacer : Le démontage et le transport sur un autre site constituent l'ultime recours pour sauver un édifice d'une démolition imminente du fait de pressions liées à de forts enjeux fonciers ou à la décision irrévocable d'un propriétaire peu averti ou friand de nouveauté.

Entretenir : Attitude normale vis-à-vis d'un bien immobilier. Cependant l'entretien a souvent un impact négatif sur l'édifice du fait du cumul de petites interventions peu opportunes effectuées au fil des ans.

Laisser en état : État transitoire lié à la préparation raisonnée d'une démolition, d'une

rénovation ou d'une reconversion, etc. ou temps nécessaire pour résoudre d'éventuelles questions programmatiques, juridiques ou budgétaires complexes.

Reconvertir : Changer l'affectation d'un immeuble signifie souvent intervenir de façon lourde sur ses espaces pour les adapter à un nouvel usage. Parfois même de modifier sa volumétrie par adjonctions ou démolitions partielles.

Rénover : Cette pratique consiste à réparer les outrages que le temps et l'usage infligent notamment aux espaces intérieurs. Elle s'est accrue au cours des dernières décennies du fait de l'évolution des normes et des exigences environnementales, de l'optimisation du rendement des biens immobiliers.

Restituer : cette démarche de type Monuments Historiques consiste à remettre dans leur état initial, supposé ou attesté, l'ensemble des caractéristiques architecturales et décoratives d'un édifice.

LES 24 PROJETS DE L'EXPOSITION

RECONVERTIR



USINE D'EMBOUTEILLAGE

Vichy (Allier)

1930 / Usine d'embouteillage

2008 / Pôle tertiaire l'Atrium

Architecte : non-identifié (1930)

CANAL (Daniel Rubin, assisté de Gaétan Engasser et Nathalie Millet), (2008)

Maître d'ouvrage : non-identifié (1930) et Vichy Val d'Allier (2008)



USINE

Privas (Ardèche)

1930 / Usine luquet

2009 / Ensemble tertiaire

Architectes : non identifié (1930) Fabre et Doinel (2009)

Maîtres d'ouvrage : Entreprise Luquet (1930) Ville de Privas (2009)



PISCINE

Aurillac (Cantal)

1971 / Piscine

2011 / Espace Helitas

Architectes : Roger Hummel et Maurice Burstin (1971) et Patrick Reygade et Olivier Foa de l'agence Métafore (2011)

Maître d'ouvrage : Ville d'Aurillac (1971 et 2011)



PUITS

Saint-Étienne (Loire)

1900/ Puits Couriot

2014 / Parc-musée de la Mine

Architectes : Gautier + Conquet et Archipat (bâtiment - 2014)

Paysagistes : Michel Corajoud et Archipat (aménagement du site - 2014)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Étienne (2014)



USINE

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)

1908 / Usine de dentelles Fontanille

2015 / Logements

Architectes : Achile Proy (1908) et Axis Architecture (L. Thomassin et M. Wawrzyniak), (2015)

Maîtres d'ouvrage : Famille Fontanille (1908) et Opac 43 associé à Logivelay (2015)



LA POSTE

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)

1936 / Recette principale de La Poste

2015 / Bureaux et logements

Architectes : Michel Roux Spitz (1936) et Philippe Boudignon (2015)

Maîtres d'ouvrage : Ministère des PTT (1936) et Gibert Immobilier (2015)



SANATORIUM

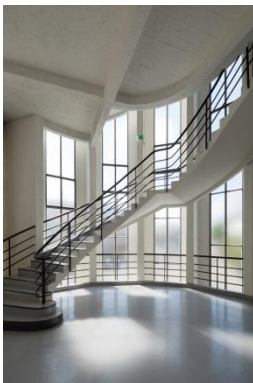
Clermont-Ferrand (Puy-De-Dôme)

1936 / Sanatorium Sabourin

2015 / École nationale supérieure d'architecture

Architectes : Valentin Vigneron et Albéric Aubert (1936) et l'Agence Du Besset-Lyon (2015)

Maîtres d'ouvrage : la commission administrative des Hospices civils de Clermont-Ferrand (1936) et Ministère de la Culture et de la Communication (2015)



GARAGE

Lyon (Rhône)

1932 / Garage Citroën

2016 / Ensemble tertiaire New Deal

Architecte : Maurice Jacques Ravazé (1932) et Sud Architectes, Alep, Cécile Reymond (2016)

Maître d'ouvrage : Citroën (1932) et 6^{ème} Sens immobilier (2016)



USINE DE DECOLLETAGE

Cran-Gevrier (Haute-Savoie)

1945 / Usine de décolletage

2007 / Etude notariale

Architectes : Paul Saint-Germier (1945) Brière Architectes (2007)

Maîtres d'ouvrage : Pierre Souzy (1945) SNC Factory (2007)

RÉNOVER



HALLE

Bourg-en-Bresse (Ain)

1954 / Halle

2001 / Marché couvert

Architectes : non-identifié (1954) et Ludmer et associés (2001)

Maître d'ouvrage : Ville de Bourg-en-Bresse (1954 et 2001)



SALLE DES FÊTES

Saint-Jean-en-Royans (Drôme)

1958 / Salle des fêtes

2014 / La Parenthèse

Architectes : non-identifié (1958) et futur.A architectes (2014)

Maître d'ouvrage : commune de Saint-Jean-en-Royans (1958 et 2014)



FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Saint-Étienne (Loire)

1963 / FJT

2015 / Habitats jeunes Clairvivre, CIS Wogenscky

Architectes : André Wogenscky (1963) et Paul Cassar, Johann Maurin (2015)

Maîtres d'ouvrage : La Fraternelle (1963) et Cité Nouvelle (2015)



PISCINE

Lyon (Rhône)

1962 / Piscine du Rhône

2015 / Centre nautique Tony Bertrand

Architectes : Alexandre Audouze-Tabourin (1962) et Atlas architectes (2015)

Maître d'ouvrage : Ville de Lyon (1962 et 2015)



MATERNELLE

Aix-les-Bains (Savoie)

1933 / Crèche et goutte de lait

2011 / Ecole du Centre

Architectes : M. Crochon (1933) et icmArchitectures (2011)

Maître d'ouvrage : Ville d'Aix-les-Bains (1933 et 2011)



PRIEURÉ

Lanslebourg (Savoie)

1968 / Prieuré

2008 / Pyramide du Mont-Cenis

Architectes : Philippe Quinquet de l'Atelier d'architecture en Montagne (1968), Louis et Peino (2008) et Alexandco (refonte scénographique en 2008)

Maîtres d'ouvrage : EDF (1968), Ville de Lanslebourg (2008)



MAISON DE LA CULTURE

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)

1966 / Maison de la culture

2015 / Théâtre Maurice Novarina

Architectes : Maurice Novarina (1965) et Wimm Architectes associé à Silo Architectes (2015)

Maître d'ouvrage : Ville de Thonon-les-Bains (1965 et 2015)

DÉTRUIRE



MAGASIN DE MEUBLES

Chatillon-en-Michaille (Ain)

1971 / Magasin de meubles Transit

2002 / Fast-food

Architecte : Jean-Louis Chanéac (1971)

Maîtres d'ouvrage : SCI Pierre Blanche, Jean Calbert et Robert Calbert (1971)

AGRANDIR



GARE

Nérès-les-Bains (Allier)

1931 / Gare

2009 / Le Pavillon du Lac

Architectes : Louis Brachet (1931) et Nicolas C. Guillot (2009)

Maîtres d'ouvrage : la Compagnie du chemin de fer Paris/Orléans (1931) et Ville de Nérès-les-Bains (2009)



LYCÉE

Crest (Drôme)

1972 / Classes

2014 / CDI, CPE, Foyer

Architectes : non identifié (1972) Jean-Charles Gaux et Texus, Matthieu Cornet (2014)

Maître d'ouvrage : OGEC de Saint-Louis (1972 et 2014)



MAISON DE LA CULTURE

Grenoble (Isère)

1967 / Maison de la culture

2003 / MC2 Le Cargo

Architectes : André Wogenscky (1968) et Antoine Stinco (2003)

Maître d'ouvrage : Ville de Grenoble (1968 et 2003)

LAISSER EN L'ÉTAT



PATINOIRE

Le Lioran (Cantal)

1980 / Patinoire

2016 / L'Arche des Neiges

Architecte : Vittorio Mazzucconi (1980)

Maître d'ouvrage : Conseil général du Cantal (1980)

ENTRETENIR



HÔTELS

Grospierras (Ardèche)

2006 / Hôtels

1972 / Résidences hôtelières du domaine du Rouret

Architectes : Hubert Mesnier et Hervé Vivien (1972)

Maître d'ouvrage : SA Château du Rouret (PGGM) (1972)



TOUR OBSERVATOIRE

Grenoble (Isère)

1925 / Tour observatoire de l'exposition de la Houille Blanche et du
Tourisme

2016 / Tour Perret

Architecte : Auguste Perret (1925)

Maître d'ouvrage : Comité d'organisation de l'exposition (1925)



RÉSIDENCE DE VACANCES

Murot (Puy-de-Dôme)

1973 / Centre de vacances

2016 / Résidence Le Pré Long

Architecte : Roland Schweitzer (1973)

Maître d'ouvrage : non-identifié (1973)

SCENOGRAPHIE

← 84 cm →



80 cm

Chaque réalisation est présentée par un grand visuel et plusieurs photographies actuelles et anciennes et accompagnée d'un texte synthétique. A l'image du glissement du 20 et 21 du logotype de l'exposition, ce même décalage partage la présentation du projet. Trois pieds de bois viennent compléter cette composition afin de créer une structure autoportante.

Les projets de l'exposition sont installés et regroupés dans l'espace par posture comme décrit dans les pages précédentes.

L'exposition se compose :

- 24 trépieds (84cm de large, 30cm de profondeur et 180 cm de haut
- Un 25^e trépied introduit l'exposition.
- 6 panneaux de contreplaqué avec une impression directe pour la présentation des postures.

La légèreté des portants offre une multitude de configurations suivant les espaces d'exposition.







DESCRIPTIF

L'exposition est composée de

- 25 panneaux avec une découpe décalée (80 cm par 84 cm)
- 75 pieds
- la boulonnerie
- 6 panneaux de contreplaqué avec une impression directe

Surface : Cette exposition nécessite 30 m linéaire soit un espace de 70 m²

Transport : véhicule type « kangoo »

.

Montage : 2 h à 1 personne.

Démontage : 2 h à 1 personne.

Condition de prêt

Le CAUE met gratuitement à disposition cette exposition. Néanmoins, une convention sera signée entre les deux parties pour préciser les conditions de prêt et de transport.

Le transport aller et retour, l'assurance clous à clous (valeur 6 000 euros), le montage et le démontage, la communication sont à la charge de l'emprunteur.

Communication

Des éléments graphiques sont fournis, sur demande, par le CAUE de Haute-Savoie pour la réalisation d'invitations, d'affiches ou tout autre support de communication. Le logo du CAUE et la mention « Exposition produite par le CAUE de Haute-Savoie » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

Pour tous renseignements complémentaires :

Dany Cartron
culture@caue74.fr
04 50 88 21 12



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie
7, esplanade Paul Grimault
74000 ANNECY

www.caue74.fr